



# MARCHE DE NOEL 2024

**Lieu** : dans l'espace culturel Jean-Claude CASADESUS à Pont-A-Marcq

- Installation : le samedi 30 novembre de 9h à 11h00
- Vente : le samedi 30 novembre de 11h30 à 19h
- Et le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 18h

## REGLEMENT

### Conditions générales

**L'exposant** s'engage :

- à être présent pendant toute la durée du marché aux horaires mentionnés ci-dessus.
- A exposer et vendre de l'artisanat de qualité, soit des produits du terroir ou des produits spécifiques à la période de Noël. Les produits doivent suggérer des idées cadeaux.

Tout exposant est tenu de se conformer aux lois et décrets en vigueur concernant le commerce et toute réglementation particulière concernant les produits mis en vente ( alcools, denrées périssables, matériels électriques, jouets , textiles etc..).

Il lui appartient de faire, auprès des organismes compétents, les déclarations auxquelles il serait tenu.

**L'affichage des prix est obligatoire.**

### Installation – responsabilité

Le montage s'effectuera le samedi 30 novembre entre 9h et 11h00.

Chaque exposant devra prévoir des sacs pour stocker les éventuels déchets.

Le démontage se fera le dimanche 1er décembre dès la fermeture du marché.

Les stands sont installés dans un espace clos et placé sous vidéo surveillance, il est quand même conseillé de prévoir la mise en sécurité du matériel durant la nuit.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol ou de dégradation.

Tout exposant est tenu de produire à l'appui de son inscription une **attestation d'assurance** responsabilité civile en cours de validité au moment de l'événement.

Les marchandises doivent correspondre à celles déclarées à l'inscription.

Les organisateurs visiteront les stands et vérifieront l'authenticité des articles exposés. Tout article contraire à la réglementation sera retiré de la vente et pourra entraîner la rupture de l'engagement.

La décoration extérieure sera assurée par les organisateurs. La décoration des stands sera faite par l'exposant, elle devra être de qualité et conforme aux règles de sécurité.

La ville met à disposition de chaque exposant 2 tables nappées, 2 chaises et des grilles pour séparer les stands. Les branchements électriques seront assurés par le personnel technique de la ville. Si votre activité nécessite une puissance électrique supérieure, veuillez le préciser au moment de l'inscription - notamment puissance électrique supérieure en cas d'utilisation d'appareils.

L'exposant prend en charge le matériel utile à l'éclairage de son stand (spots, guirlandes, rallonges, ampoules...)

## Inscriptions

Le dépôt des dossiers se fera en mairie avant le **20 octobre** dernier délai. Désormais, le trésor public nous impose une nouvelle procédure de paiement. *Il convient de joindre au dossier le mandat de prélèvement SEPA dûment rempli et signé par vos soins, accompagné d'un RIB. Le service financier procédera au prélèvement semaine 47.*

**Merci de transmettre votre dossier complet à la mairie de Pont-à-Marcq - place du bicentenaire - 59710 Pont-A-Marcq**

**Tout dossier réceptionné après cette date sera refusé.** Tout dossier incomplet sera retourné. Une participation précédente ne garantit pas l'acceptation de la candidature.

***L'attribution des espaces sera faite par la commission ad hoc en fonction de la qualité du dossier, des produits présentés ainsi que du nombre d'exposants.***

Tout exposant non inscrit et non autorisé dans les délais ne sera pas admis sur le marché.

## Tarif de location :

Stand intérieur ou chalet : 50 € pour la durée du marché.

### **Tarif aménagé :**

- **un emplacement gratuit** pour les associations de solidarité locale
- **un emplacement à 25€** pour les associations de solidarité extérieure



# INSCRIPTION AU MARCHE DE NOEL DE PONT A MARCQ

Les 30 novembre et 1er décembre 2024

Monsieur

Madame

**NOM**.....

**Prénom**.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse complète.....

Code postal..... ville .....

N° tél portable..... Adresse mail.....@.....

## Informations professionnelles

Nom d'enseigne .....

Adresse.....

## Inscription au marché de Noël en tant que :

Artisan  Producteur  Forain  Artiste  Commerçant (non sédentaire)

Association de solidarité

**Souhaite réserver :**  Stand intérieur (3.00m linéaire environ)

## Origine des produits :

Produits de revente (origine artisanat – commercial ou industriel)

Produits que vous fabriquez artisanalement

**J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts, et avoir pris connaissance du règlement particulier de ce marché.**

Fait à .....

le .....

Signature

## Documents à joindre à cette demande d'inscription :

- Autorisation de prélèvement dûment remplie et signée accompagnée d'un RIB
- Extrait « kbis » de l'année en cours de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours
- Liste complète des produits proposés et leurs prix de vente
- Photocopie recto verso de la carte d'identité de l'exposant

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : redevance d'occupation du domaine public

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la TRESORERIE DE TEMPLEUVE-LA-PEVELE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la TRESORERIE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR12ZZZ8531D8

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom :	Nom : MAIRIE DE PONT-A-MARCQ
Adresse :	Adresse : PLACE DU BICENTENAIRE
Code postal :	Code postal : 59710
Ville :	Ville : PONT-A-MARCQ
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IBAN	( BIC )

Type de paiement : Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la MAIRIE DE PONT-A-MARCQ. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la MAIRIE DE PONT-A-MARCQ.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.